



TARARE

îlot Ambroise-Croizat

69 – Rhône

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Habitat et services en rez-de-chaussée

— Nos atouts

● Contexte urbain :

La Ville de Tarare (10899 habitants au 1^{er} janvier 2018) est le principal pôle urbain de la Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien (COR). Si ce territoire de moyenne montagne intégré au Beaujolais vert est à dominante agricole et sylvicole,

l'urbanisation s'est réalisée au creux des vallées et a porté une longue histoire industrielle.

● Ambition « Action Cœur de Ville » :

Dans le cadre d'« Action Cœur de Ville », l'objectif est de conforter le rôle de ville-centre de Tarare notamment en renforçant l'attractivité économique et résidentielle de son centre-ville.

— Notre site « Réinventons »

● Le site proposé à l'appel à projets est l'îlot Ambroise-Croizat. Situé sur la place du même nom, à l'extrémité de l'avenue Charles-de-Gaulle, il marque une transition entre le centre-ville commerçant et des quartiers péricentraux. Il est ainsi situé à proximité de commerces et d'équipements publics.

● L'îlot est partiellement bâti, il est constitué de :

- un bâtiment communal dit « Villa Hélène » qui héberge des associations principalement à vocation sociale et un espace extérieur de 650 m² utilisé comme parking ;
- une maison vacante avec un local commercial vacant également ;
- deux maisons de ville occupées.

— Occupation actuelle : Locaux associatifs, deux maisons occupées, une maison et un local commercial vacants

Contact



CHAIZE Aurélie

achaize@ville-tarare.fr
0474 05 49 21



Localisation

Frange de ville
4, rue Étienne-
Thomassin
69170 Tarare

Nombre d'habitants

10800

Référence cadastrale

Parcelle AH 224 ; Parcelle AH 65 ;
Parcelle AH 236 ; Parcelle AH 66

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Parcelle AH 224 : Ville
Parcelle AH 65 : EPORA
Parcelle AH 236 : Propriété privée
Parcelle AH 66 : Indivision (4 propriétaires)

SUPERFICIE

Total surfaces parcelles : 1596 m²
Total emprise au sol du bâti : 946 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

EPORA (Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes)
Agence d'urbanisme de Lyon
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Une étude de faisabilité a été réalisée par l'agence d'urbanisme de Lyon en 2015. Étude sur les dynamiques de marché immobilier et la stratégie en matière d'habitat sur Tarare, réalisée à l'automne 2017.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Un accompagnement à la modernisation des locaux commerciaux (FISAC) et à la rénovation de l'habitat est mis en place (PIG et instauration d'une OPAH-RU à Tarare prévue en 2019). Zone verte du Plan de prévention des risques naturels d'inondation

POINTS DE VIGILANCE

La Ville se positionne en faveur de la démolition de la Villa Hélène. Les deux parcelles à acquérir présentent une dureté foncière du fait d'une indivision entre 4 propriétaires (AH 236) et d'une situation de propriétaires occupant en résidence principale (AH 66).